

Lézian : on prend grand soin des résidents



Lézian : on prend grand soin des résidents

Anticiper pas toujours facile

Dès le mois de décembre, alors que les annonces gouvernementales portaient sur la vaccination des personnes âgées dans les Ehpad, Christine Dausat-Daure, avait anticipé la vaccination des résidents et du personnel au sein de la structure qu'elle dirige (une résidence autonomie), en totalisant les volontaires.

Après de nombreux échanges avec élus, services départementaux et régionaux de l'ARS, l'organisation de la vaccination a pu se mettre en place pour que le maximum de personnes puisse en bénéficier.

Patrick Fanton Maire de Mirande et médecin de profession, s'est rendu à son invitation à la résidence et a pu rassurer en clarifiant la situation face à l'actualité de la pandémie, tant auprès des résidents que du personnel.

L'investissement de chacun a payé

Mardi 2 février le rendez-vous était pris au sein de la résidence pour réaliser la vaccination covid-19.

Les services du Conseil Départemental, plus exactement le service Autorisation et contrôle des établissements et le Dr Briffot ont géré toute l'intendance complexe de cette vaccination. Le docteur récupéra les doses le mardi matin au service vaccination du Conseil Départemental et arriva avec son infirmier Mr Eric Hannoun à la résidence vers 8h30. Un dispositif informatique a dû être installé avec l'aide du spécialiste de la Mairie, Pascal Canadas, pour permettre au médecin de transmettre les informations à la CPAM, de manière plus aisée.

Tout s'est très bien déroulé grâce à la collaboration de l'ensemble des intervenants.

Au total, 22 résidents ont été vaccinés et 11 membres du personnel. Les doses restantes ont pu être administrées à une personne vulnérable de plus de 75 ans résidant sur Mirande et à deux infirmières libérales.

La deuxième injection est programmée pour le mardi 23 février.